PRIERES.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait deux membres qui se présentaient pour être introduits.

Lorsque l'honorable James Skead a été introduit entre les honorables MM. Matheson

et Shaw:

L'honorable John Simpson a été introduit entre les honorables MM. Seymour et Moore.

Les honorables membres qui viennent d'être introduits se sont approchés de la table et ont pris et souscrit le serment prescrit par la loi, qui leur a été administré par le greffier de cette Chambre, et ont pris leur siège en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et mises sur la table:-

Par l'honorable M. Ferrier; d'Edward M. Hopkins et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Moore; du révérend M. Townsend et autres, de St. George de Clarenceville, dans le comté de Missisquoi.

Par l'honorable M. Crawford; de Joseph P. Slack.

Par l'honorable M. Proulx; des dames de l'asile de la Providence, de Montréal; des dames administratrices de l'hôpital-général de Montréal; et de Charles Allard et autres, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Skead; de la communauté, de l'hôpital-général, aumônerie et académie des sciences des Sœurs de la Charité, à Ottawa.

Par l'honorable M. Ferrier; de la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Prescott.

Par l'honorable Sir N. F. Belleau; de Monseigneur l'évêque catholique romain du diocèse de Montréal.

Par l'honorable M. Christie; de la corporation du village de Caledonia; de Matthew Gash et autres, du village de Dunnville; de la corporation du village de Clinton; de l'. R. Jarvis et autres, de la ville de Stratford; de la corporation du village de Fort Erié; de la compagnie du chemin de fer de Hamilton et Port Dover; de messieurs Moore et Adam; et deux pétitions de la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre un état des affaires de la compagnie d'assurance Queen, de Montréal, jusqu'au 31 août 1864.

Aussi, un rapport de la compagnie d'assurance et de prévoyance sur la vie et de placement, pour 1863 et 1864.

Aussi, un rapport de l'association d'assurance mutuelle Beaver, pour l'année finissant le 30 avril 1864.

Aussi, un rapport de la banque d'épargnes des cité et district de *Montréal*, pour l'année finissant le 31 décembre 1864.

Aussi, un rapport de la compagnie d'assurance sur la vie du Canada, pour l'année finissant le 30 avril 1864.

Aussi, un rapport du département des terres de la couronne, constatant qu'aucune commutation de tenure n'a eu lieu dans aucune des censives ci-devant la propriété du